académie Créteil
direction des services départementaux de l'éducation nationale Seine-et-Marne

Mission ASH

À qui doivent être confiées <u>en priorité</u> ces tâches ?

(cocher la ou les bonne(s) réponse(s))

Le positionnement professionnel :

	Tâches	*à l'AVS*	*à l'enseignant*	*aux deux*	*à aucun des deux*
1	Moduler la quantité de travail et respecter la fatigue de l'élève Valoriser l'élève			X	
2	Faire à la place de l'élève				X
3	Construire une séance adaptée		X		
4	Elaborer des supports adaptés		X		
5	Signaler à l'élève lorsqu'il fait une erreur		X		
6	Observer l'élève en situation d'apprentissage			X	
7	Favoriser les échanges avec ses pairs			X	
8	Prévenir la situation de crise Isoler l'élève en cas de crise			X	
9	Rappeler les règles à observer durant l'activité			X	
10	Rendre compte des progrès scolaires de l'élève aux parents		X		
11	Aider à la compréhension du fonctionnement de l'élève pour la mise en place des apprentissages			X	
12	Participer en tant que membre de l'équipe au suivi du projet de l'élève			X	
13	Accompagner l'élève en sortie			X	
14	Donner des médicaments			X	
15	Réaliser des gestes techniques: portages, passage aux toilettes, installation en classe	X			
16	Accompagner l'élève à la cantine	X			
17	Surveiller la récréation en l'absence de l'enseignant				X
18	Changer la couche de l'élève handicapé	X			
19	A la demande des familles, conduire l'élève jusqu'à son domicile				X
20	Faciliter l'expression de l'élève, l'aider à communiquer			X	
21	Accompagner l'élève à la piscine, dans l'eau			X	